

En vertu de cette loi, il a insisté pour que la question soit réglée en tenant compte des bassins fluviaux ou des régions. Le projet a avorté. Un certain nombre d'accords conclus avec les provinces permettent d'espérer qu'on ira de l'avant, mais ce ne sont pour la plupart que des études. On n'a rien à redire sur les études. Le problème que pose le programme, toutefois, c'est que pendant les trois ou quatre premières années de son existence, presque tout le temps est consacré à des études; puis lorsqu'on obtient les résultats des études, le gouvernement n'en est pas satisfait, s'aperçoit qu'elles n'ont pas produit ce qu'il en attendait, ou décide que les études elles-mêmes sont ambiguës. Il y a des décisions difficiles à prendre, mais elles n'ont pas été prises.

Il existe une autre mesure législative relative à la pollution, qui consiste dans les amendements apportés à la loi sur la marine marchande du Canada relative à la pollution des côtes. Bien que cette loi s'applique à toutes les eaux du Canada, elle ne sera pas aussi efficace sur la côte ouest que sur la côte est. Il y a des injustices, et peut-être des lacunes, dans l'adoption du règlement qui se rattache à cette loi. Mon collègue le député d'Halifax-Dartmouth-Est (M. Forrestall) a l'intention d'aborder cette question tout à l'heure, au cours du présent débat, car elle le préoccupe beaucoup—comme nous tous, d'ailleurs—et il a posé des questions à ce sujet presque tous les jours.

Un autre échec que je reproche au gouvernement, c'est de s'être montré incapable de prendre des décisions difficiles. Il suffit d'examiner les graves problèmes relatifs à l'environnement qui se posent à l'heure actuelle pour s'en apercevoir. Le gouvernement du Québec a proposé un projet hydro-électrique très intéressant dans la région de la baie James. Le gouvernement fédéral y est mêlé, car la fermeture de voies navigables est soumise à son approbation. Le gouvernement fédéral a voix au chapitre en ce qui concerne les affaires indiennes, les questions d'environnement, et ainsi de suite. Pourtant, jusqu'à présent, il ne nous a absolument rien dit de ses intentions à l'égard de ce projet. Je reconnais que la question n'est pas facile. Le gouvernement fédéral doit décider dès maintenant, ou dans les plus brefs délais, s'il va ou non donner son accord au projet.

Depuis des mois, nous posons tous les jours des questions quant aux intentions du gouvernement à l'égard du projet, mais nous n'avons pas reçu la moindre réponse. Le seul aperçu que nous ayons eu était contenu dans une déclaration faite par M. Bourassa, premier ministre du Québec. Il a dit qu'il s'était entretenu récemment de ce problème avec le premier ministre du Canada (M. Trudeau). C'est ce qu'on a rapporté dans un communiqué de presse, mais le premier ministre du Canada n'a pas reconnu à la Chambre s'être même entretenu de cette question ou y avoir songé. Depuis des mois nous n'obtenons que des réponses évasives. Nous ne savons même pas si le gouvernement fédéral entend considérer la situation sérieusement et dire qu'il est en faveur du projet, qu'il est contre celui-ci ou qu'il entend imposer certaines conditions. Le premier ministre n'a pas fait part à la Chambre de sa position précise ni, de toute évidence, au premier ministre du Québec.

Il y a aussi une décision à prendre au sujet du transport du gaz et du pétrole de l'Arctique depuis l'Alaska jusqu'à la terre ferme des États-Unis. Ce transport doit se faire sur le territoire canadien ou près de celui-ci, ce qui constituera un danger pour l'environnement. Les États-Unis ont annoncé hier qu'une étude avait été faite là-dessus. Un rapport comportant quatre tomes a été déposé à 2 heures

[M. Aiken.]

hier. D'après le résumé que nous en avons reçu, le rapport général indiquerait que les deux routes présentent des dangers, mais que la route par voie de terre serait peut-être plus satisfaisante pour les États-Unis.

Ce rapport traite uniquement des intérêts des États-Unis. Il doit aider à décider quelle voie est la plus avantageuse pour les États-Unis. On y fait mention de la sécurité—sécurité du transport du pétrole et sécurité pour l'intérieur du pays, en ce sens que le pétrole puisse être transporté sans susciter d'actes hostiles à l'intérieur du pays. C'est un des aspects qui ont été étudiés. Je ne saurais dire pourquoi on n'y a pas pensé plus tôt. Quoi qu'il en soit, une bonne partie du rapport couvre la question de sécurité des oléoducs. On s'inquiète, paraît-il, de savoir si le pétrole de l'Alaska pourra être transporté aux États-Unis sans ingérence de notre part. Je n'ai pas entendu dire que le gouvernement du Canada songe à tenir des audiences publiques, à former un comité parlementaire pour étudier cette question ou à prendre une décision.

• (1530)

Le Comité spécial de la pollution tenant absolument à étudier cette question l'année dernière, et quelques audiences ont eu lieu, mais aucune décision finale n'a été rendue parce que le comité n'a pas voyagé comme il le souhaitait, ce qui aurait peut-être été une bonne chose. En tout cas, aucune étude n'a été faite au Canada. Quand donc allons-nous commencer, car les Américains sont, quant à eux, prêts à prendre une décision? Ils sont prêts à autoriser l'ouverture d'une voie de navigation car c'est là l'itinéraire le plus facile et le plus rapide, mais probablement le plus dangereux pour le Canada. Nous ne savons pas si c'est une question de jours ou de semaines avant que les États-Unis ne prennent cette décision, mais ils la prendront certainement sans se préoccuper de nos réactions, en tenant compte uniquement de leur propre sécurité.

Il y a aussi la question du nettoyage des Grands lacs, qui en est malheureusement au point mort. Et pourtant, il s'agit d'un problème gigantesque, puisque deux gouvernements fédéraux sont en cause, en plus d'un gouvernement provincial et de huit États ainsi que plusieurs organismes directeurs. Mais nous n'avons pas entendu dire qu'une décision avait été prise à ce sujet. J'ai été fort encouragé aujourd'hui lorsque, pendant la période des questions, j'ai posé au premier ministre (M. Trudeau) une question au sujet des décisions ou des accords qu'on pourrait prendre au cours de la visite du président Nixon le mois prochain concernant le problème du pipe-line ou celui des Grands lacs, et il a laissé entendre...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais en conformité de l'ordre spécial établi aujourd'hui, je dois l'avertir que son temps de parole est écoulé.

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, j'approuve la motion de l'honorable député de Kootenay-West (M. Harding), laquelle se lit comme il suit:

Que cette Chambre exprime l'opinion que, pour protéger et conserver notre environnement, il est impérieux d'établir des normes qualificatives de l'environnement pour l'air, l'eau et le sol, étant bien entendu que ces normes doivent couvrir toutes les matières polluantes, qu'elles doivent être appliquées par les autorités fédérales, que des prêts à faibles taux d'intérêts doivent être mis à la disposition des municipalités et de certaines industries pour leur permettre de construire sans aucun délai des usines de